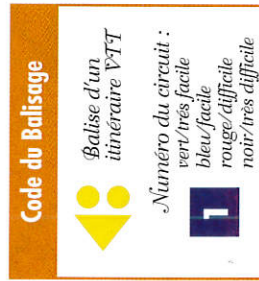
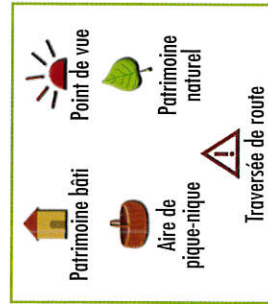


 carrefour où vous poursuivrez à droite jusqu'à la D121. Emprunter celle-ci sur 20 m et entrer dans le chemin à droite, au carrefour à gauche et couper la D121.

Juste avant la courbe, tourner à droite dans le chemin en herbe pour rejoindre le lavoir de **Marouillais**. Entrer dans le village en respectant scrupuleusement le fléchage pour de nouveau vous réengager sur le bon chemin. Poursuivre jusqu'au prochain carrefour, prendre à droite, tout droit jusqu'à son extrémité, tourner à gauche puis immédiatement à droite, vous arrivez à **Bois Mort**. Emprunter la route sur votre gauche puis prendre le 1^{er} chemin à droite, continuer tout droit jusqu'au bout. Tourner à gauche puis réengagez vous dans le chemin à droite, arrive à la route, tourner à gauche jusqu'au carrefour. Poursuivre tout droit en maintenant votre gauche jusqu'à la prochaine route où vous tournerez deux fois à droite pour reprendre un chemin. S'y engager et prendre la 2^{ème} à droite, à son extrémité, remonter à gauche et toujours tout droit jusqu'à la route. Vous êtes au château de **La Roche aux Enfants**. Prendre la route à gauche, continuer jusqu'à la porte d'oie, ici, bifurquer à gauche et prendre le 1^{er} chemin à droite (au bout de celui-ci, jonction des parcours 2 et 3 avec point de vue sur Gourgé).

Parcours 2 et 3

Couper la route et s'engager dans le chemin à gauche puis continuer tout droit, au bout tourner à droite et regagner Gourgé par le vieux pont roman.



GOURGÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- le pont Roman de Gourgé du XII^{ème} siècle ;
- des lavoirs réhabilités ;
- les vallées du Thouet et du Cébron ;
- plusieurs églises du XII^{ème} siècle.

Bonne randonnée...

*Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé.
Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.*



- Comité Départemental du Cyclo Tourisme des Deux-Sèvres
www.codep-cyclo79.fr
codepcyclo79@sf.fr

- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

Impression Inkt/79 certifiée Imprim Vert - Melle - 05 49 29 03 88

GOURGÉ



La ronde des lavoirs

Tout au long de ce parcours, vous allez découvrir des anciens lavoirs, dans de belles vallées ainsi que quelques anciennes églises.

Accès : au nord est de Parthenay
10 km par la D134

Départ : place de la salle des fêtes

Distance : 21 et 34 km

Durée : 2 h 30 et 4 h

Balisage : circuit n°2 et 3 - jaune

Difficulté : bleue

Rando VTT
en Deux-Sèvres

Gourgé, étape sur la route de Saint Jacques de Compostelle.
Pont roman remarquable du XII^{ème} siècle. Vallées du Thouet et du Céron.

P Descendre l'avenue du Thouet jusqu'au rond-point, poursuivre tout droit.

Ancien moulin à eau sur votre droite et pont roman sur votre gauche. Poursuivre tout droit et au **coin pique-nique** tourner à droite.

Longer la vallée du Thouet, laisser sur votre gauche le lieu-dit **la Carte** et emprunter le 1^{er} chemin de terre sur votre gauche et au bout de celui-ci, tourner à droite et poursuivre jusqu'au village **la Chaussée**.

Traverser le village jusqu'à l'intersection puis bifurquer à gauche pour emprunter la D137.

Sur la gauche, le logis de la Chaussée avec son échauguette.

Dans le virage, continuer tout droit dans le chemin de terre et dans la descente prendre sur droite jusqu'à la D121. La traverser, à l'intersection tourner à droite sur 20 mètres et tourner aussitôt à gauche. Poursuivre jusqu'au bout du chemin. A droite sur 50 mètres et s'engager sur la petite route puis tourner à gauche et poursuivre jusqu'au bout de la rue. Tourner à droite jusqu'à la prochaine intersection.

Poursuivre sur votre gauche pour rejoindre la Chevalerie du Thouet et emprunter le chemin blanc sur votre droite. Continuer tout droit jusqu'à son extrémité, vous êtes à la jonction des deux parcs.

Ici pour le petit parcs, N°2 vous tournez à gauche, pour le grand N°3, tournez à droite. Arrivé à la D137, à gauche, faire environ 220 m, prendre à droite, faire 620 m tourner à gauche et traverser les bois de **Barges**. Traverser la

D137, puis premier chemin à gauche, au calvaire, tout droit puis 1^{er} chemin à gauche. Vous voilà à la jonction avec le petit parcs N°2.

A cette jonction, pour le parcs N°3, tourner à droite, grimper jusqu'à la route communale, ici à gauche et emprunter sur environ 300 m, tourner à gauche pour rejoindre le **lavoir de Brangeard**.

Pour le parcs N°2, continuer tout droit en maintenant votre droite jusqu'au **"lavoir de Brangeard"**. Vous êtes de nouveau sur le parcs commun, continuer jusqu'à la D134. Tourner à droite, faire 50 m et prendre à gauche jusqu'à Aubigny. Vous êtes à l'église du village, derrière laquelle se trouve un **pigeonnier**.

Poursuivre dans le village jusqu'à la 1^{ère} rue à gauche, la descendre et à son extrémité, s'engager dans le chemin sur votre gauche jusqu'au **lavoir du Bouchet**.

Ici, à droite et continuer jusqu'au village **la Rigourdaie**. Prendre deux fois à droite en direction du lavoir **la femme à Brue** et poursuivre toujours tout droit pour rejoindre la route communale, monter pour arriver à **Fondèche**. Dans le grand virage, prendre le chemin en face qui vous mènera au lavoir de **Fondèche**.

Monter à gauche jusqu'à l'intersection où vous tournez à droite dans le sous bois, poursuivre jusqu'à l'intersection. Dirigez vous tout droit dans le chemin en herbe, tourner deux fois à gauche, vous serez sur un chemin blanc que vous empruntez

jusqu'à la prochaine courbe pour tourner à droite dans un chemin d'herbe qui vous mènera à **La Troisième**. Passer le lieu-dit et prendre à gauche, laisser la **Jobinière** sur votre droite, poursuivre environ 200 m et entrer à droite dans le sous-bois (vous êtes dans la vallée et vous

apercevez à droite le manoir de la Jobinière). Reprenez la route sur votre gauche jusqu'au **lavoir de Lamairé** montez à gauche jusqu'au village, au bout de la rue à droite, passer **l'église du XII^{ème}**, 1^{ère} rue à gauche, continuer jusqu'au calvaire, vous êtes à la séparation des deux parcs :

Petit parcs n°2 retour vers **Gourgé**, prendre à gauche jusque dans la vallée et emprunter le chemin à droite qui vous mène au lieu-dit **Les Vaux**, tourner à gauche, passer par le **lavoir** et rejoindre la route communale, à droite emprunter celle-ci, tout droit jusqu'à la D121, la couper,

continuer 800 m et tourner à droite pour rejoindre le village de **Rougnay**. Passer le carrefour et prendre le 1^{er} chemin à gauche, au bout de celui-ci vous êtes à la jonction des parcs 2 et 3 d'où vous pouvez admirer le village de **Gourgé**.

Grand parcs n°3

Derrière le calvaire, continuer tout droit, passer le village **les Vaux** s'engager sur le 1^{er} chemin à droite, au bout de ce dernier, emprunter à droite la route sur 50 m et entrer dans le chemin à gauche, poursuivre pour couper la route en maintenant légèrement votre droite et descendre tout droit au **lavoir du Chailou**. Sur place, reprendre à gauche jusqu'au prochain

